

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL DE LIGUE

Séance du 6 octobre 2023 à la Maison Régionale des Sports à Tomblaine

Présents :

Président : Christophe PORTE

Philippe BOLMONT
Michel GROSS
Françoise LAPICQUE
Jean-Claude LIEBON

Anthony SCREMIN
Corinne STOFFEL
Dominique THIRION

Jean-Marie DEPARDIEU (CD54)
Denis OMLOR (CD57)
Nicolas VEJUX (CD67)

Excusés :

Nicole BERNARD
Philippe BORDES
Yohan DECLOMESNIL
Francine GUTH
Jean-Luc HOSY
Emmanuel LEGRY

Hakim OUANNOUGH
Olivier RODENAS
Bernard SIMONIN
Steven VANTOURS
Patrick SOILOT (CD08)
Patrick LOMBARD (CD 10)

Emmanuel BARCELO (CD 51)
Bruno DELHAISE (CD 55)
Italo BORDICHINI (CD68)
Etienne ROBERT (CD88)

Absents :

Sébastien GROSZ

Adeline LENGERT

Denis POTRON (CD 52)

Assistent :

Vincent BLANCHARD, Directeur Général
Guillaume KRATZ, Manager du Développement et de la Performance
Renaud BETREMIEUX, cabinet SECEF (Commissaire aux Comptes)

◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇

Le Président, Christophe PORTE, ouvre la séance à 19h00 en remerciant les participants pour leur présence et en présentant les excuses de certains.

POINT 1 - INFORMATIONS DU PRESIDENT (Christophe PORTE)

Le Président, Christophe PORTE, fait part du bon déroulement des Euro Mini Champ's 2023, en co-organisation avec le club de Schiltigheim SU TT, avec des retours très positifs.

Il invite ensuite les membres du Conseil de Ligue à prendre connaissance du compte-rendu du dernier Bureau de Ligue, envoyé il y a quelques temps. Il complète ainsi les informations qu'il a pu y communiquer, par un retour sur le Conseil Fédéral de fin septembre auquel il a assisté :

- beaucoup de départements de la région seront traversés par la flamme olympique et, de plus, Metz sera l'hôte du relai de la flamme spécial tennis de table, avec en têtes d'affiche annoncées Charlotte LUTZ et Jean-Philippe GATIEN ;
- toujours concernant les JO, les 186 bénévoles volontaires devraient prochainement connaître leur affectation, qui ne pourra être discutée ;
- 980 places pour ces JO devraient être distribuées aux bénévoles pongistes, se répartissant pour 1/3 aux CD, 1/3 aux Ligues et 1/3 à la Fédération, sachant qu'un club des supporters vient d'être créé, auxquels le Président invite les intéressés à s'inscrire ;
- la prochaine AG fédérale se tiendra le 9 décembre à la Maison du Handball à Créteil, durant laquelle se tiendront les premiers Trophées du Ping, avec des candidatures libres, ouvertes à toutes les structures, pour 3 catégories ;
- le projet de création d'un réseau « clubs de demain » a été mis entre parenthèses suite à un vote étriqué du Conseil Fédéral et aux remarques émises par les membres, de nombreux points restant à clarifier.

Christophe PORTE indique que la France s'était vue attribuer par l'ITTF l'organisation de l'édition 2024 des Championnats du Monde ITTF Parkinson et Alzheimer, mais que l'organisateur local initial s'est désisté. Il pense qu'il s'agit-là d'une réelle opportunité pour la Ligue et une ou plusieurs de ses associations, et que des discussions et des visites sont actuellement en cours avec la ville de Maizières-les-Metz, pour voir s'il est possible de remplir au mieux le cahier des charges.

Le Président fait ensuite part de la réception d'un courrier de démission du Conseil de Ligue d'Olivier RODENAS à compter de la semaine prochaine, ce dernier quittant les Ardennes et donc le Grand Est pour **le Maine-et-Loire**. Il le remercie chaleureusement pour le travail effectué et pour son apport important au tennis de table dans le Grand Est.

Un poste étant ainsi à pourvoir au sein du Conseil de Ligue, il conviendra donc d'organiser une élection lors de la prochaine Assemblée Générale.

Le Conseil de Ligue devra également désigner un nouveau Président de l'Instance régionale de Discipline, poste jusqu'alors occupé par Olivier RODENAS.

POINT 2 - INFOS DU DIRECTEUR GENERAL (Vincent BLANCHARD)

Le Directeur Général, Vincent BLANCHARD, fait part de l'activité chargée pour les services régionaux en cette période.

Il expose les dernières informations concernant les collaborateurs professionnels :

- congés maternité pour Silvia DA SILVA jusqu'à février ;
- arrêt de travail en cours de Thierry WICK, suite à une chute et une blessure à la cheville droite ;

et annonce notamment le départ à venir au cours de cette saison de Matthieu MICHEL, Responsable Régional de l'Emploi et de la Formation, qui souhaite donner une autre orientation à sa carrière professionnelle.

Le séminaire de rentrée des services régionaux, avec l'équipe au complet, a eu lieu sur deux jours les 22 et 23 septembre, en présence de Malory LASNIER, Directrice de l'Accompagnement des Territoires de la Fédération. Les travaux ont notamment porté sur l'avancée du PAG et la réalisation et la priorisation des actions annuelles prévues par les politiques, mais aussi sur des réflexions futures à soumettre aux élus.

La nécessaire réorganisation des services en cours/fin de saison pour pallier le départ de Matthieu MICHEL, mais aussi les fins de contrat de plusieurs alternants, a aussi été à l'ordre du jour.

Vincent BLANCHARD informe les membres du Conseil de Ligue de l'embauche récente d'un nouvel alternant, en Master MBA Marketing Sportif. Hugo MAHIEU sera ainsi principalement sur des missions en lien avec l'International et les relations transfrontalières, sachant que le Président a eu l'assurance du Président Fédéral de l'intérêt de l'échelon national pour un partage des missions de cet apprenti sur les deux ans de son contrat.

Le Directeur Général indique ensuite qu'à ce jour, seules 290 demandes de versement Pass'Sport ont été saisies par les clubs dans leur compte asso, contre 960 bénéficiaires au terme de la campagne 2022.

Il fait le point sur les subventions perçues et à percevoir : Région pour la convention quadriennale, les investissements, les manifestations, une aide à l'apprentissage mais aussi ANS pour ce qui est du PSF, du PST Haut-Niveau, de l'Emploi ou encore pour une éventuelle subvention exceptionnelle dans le cadre de l'accueil territorial des JOP Paris 2024.

Vincent BLANCHARD évoque également la visite des infrastructures d'Haguenau faites par les services, dans l'optique de l'accueil des prochains Championnats Individuels du Grand Est en juin 2024. Des problèmes de sol dans l'espace principal du complexe Loeb pourraient amener à ce que toutes les tables ne soient pas installées dans le même complexe, mais une solution très convenable pour les tables d'échauffement, à quelques dizaines de mètres dans le même espace piétonnier, devrait le cas échéant garantir une organisation sportive de qualité.

Il termine enfin en annonçant qu'il participera, en compagnie de Philippe BOLMONT, à la réunion de rentrée des Ligues Sportives du Conseil Régional du Grand Est, ce mercredi toute la journée à la Maison Régionale des Sports.

POINT 3 - RETOUR ET ECHANGES SUR LES ASSEMBLEES GENERALES DEPARTEMENTALES (Christophe PORTE)

Le Président fait ensuite le point sur les Assemblée Générales des Comités Départementaux pour lesquelles les clubs se sont globalement bien mobilisés. La Ligue a été représentée à toutes ces AG, sauf à celle de la Haute-Marne suite à la communication de mauvaises informations de leur part, ce qui est dommageable et regrettable.

Il en ressort globalement une bonne dynamique, et quelques nouveaux membres dans plusieurs comités directeurs départementaux.

POINT 4 - POINT FINANCIER (Dominique THIRION)

4.1- COMPTE D'EXPLOITATION 2022/2023, BILAN AU 30 JUIN 2023, ANNEXE

Le Trésorier Général, Dominique THIRION, commente et détaille l'ensemble des différents documents transmis préalablement aux membres du Conseil de Ligue et que le Commissaire aux Comptes approuve en l'état.

En premier lieu, il fait la présentation du Bilan au 30 juin 2023, qui est équilibré à hauteur de 977.980 €.

Il présente ensuite le compte de résultat 2022/2023, qui laisse apparaître des produits à hauteur de 1.690.995 € et des charges pour 1.647.940 €, soit un excédent de 43.055 €.

Dominique THIRION montre ensuite le Compte de Résultat 2022/2023 sous sa forme analytique. Les grandes masses sont détaillées par le Trésorier Général, qui fait également un comparatif par rapport au Budget Prévisionnel 2022/2023.

En ce qui concerne le Budget Principal de Fonctionnement, il se solde avec un crédit de 3.903,27 €, résultant de charges à hauteur de 1.201.760,72 € et de produits à hauteur de 1.205.663,99 € (contre 1.211.400 € équilibré au prévisionnel). Il se décompose comme suit :

- ✓ Charges de Structure et de Personnel : 608 K€ en Charges, 134 K€ en Produits, soit un différentiel de -474 K€ (+10 K€ par rapport au prévisionnel) ;
- ✓ Institutionnel : 282 K€ en Charges, 703 K€ en Produits, soit un différentiel de 421K€ (-27 K€ par rapport au prévisionnel) ;
- ✓ Gestion de l'Activité : 137 K€ en Charges, 225 K€ en Produits, soit un différentiel de 88 K€ (-1 K€ par rapport au prévisionnel) ;
- ✓ Technique : 125 K€ en Charges, 101 K€ en Produits, soit un différentiel de -24 K€ (+15K€ par rapport au prévisionnel) ;
- ✓ Animation, Développement, Promotion : 50 K€ en Charges, 43 K€ en Produits, soit un différentiel de -7 K€ (+8 K€ par rapport au prévisionnel).

En ce qui concerne le Budget Annexe des manifestations, il se solde avec un crédit de 39.152,22 € grâce au retour de l'ensemble de nos manifestations exceptionnelles.

C'est ainsi que le Budget Global s'établit à 1.496.957,29 € en Charges et 1.561.297,05 € en Produits, laissant apparaître un résultat excédentaire de 64.339,76 €.

Pour la première fois depuis l'exercice 2018/2019, et contrairement aux exercices 2019/2020, 2020/2021 et 2021/2022, la crise sanitaire mondiale du COVID-19 n'a jamais **interrompu** ou restreint la pratique des activités de l'Association lors de cet exercice 2022/2023.

Le nombre de pratiquants est reparti à la hausse, même s'il reste encore inférieur à son chiffre d'avant COVID. Cela se ressent au niveau des produits relatifs aux licences et aux activités compétitives associées, qui augmentent considérablement. Mais malgré cette augmentation, l'écart de licenciation entre 2022/2023 et l'année avant le COVID induit des produits manquants en termes de licence et d'activités compétitives à hauteur de 38K€.

Renaud BETREMIEUX, représentant le Commissaire aux Comptes du cabinet SECEF, précise que les remarques qu'ils avaient formulées ont été prises en compte, témoigne du bon accueil qui leur a été réservé, et précise que les comptes, tels qu'ils sont présentés, recueillent leur assentiment.

Après présentation des comptes annuels par le Trésorier Général, le Conseil de Ligue arrête et adopte à l'unanimité les comptes de l'exercice 2022/2023, présentant un résultat de 43.055,49 € et un total de Bilan de 977.980 €.

Le Conseil de Ligue décide par ailleurs à l'unanimité de proposer à l'Assemblée Générale d'affecter le résultat de 43.055,49 € en totalité aux fonds propres.

4.2- BUDGET PREVISIONNEL 2023/2024

Le Trésorier Général, Dominique THIRION, présente le Budget Prévisionnel pour la saison 2023/2024, sur les bases du réalisé de la saison dernière.

Le budget de fonctionnement se monterait à 1.283.700 €, en hausse par rapport à la saison passée du fait de l'inflation et de la hausse fédérale des licences. Le budget des manifestations se monterait à 506.200 €, en hausse par rapport à la saison passée du fait de l'inflation.

Aucune remarque n'étant formulée par les membres du Conseil de Ligue, Christophe PORTE invite les participants à valider la présentation du budget prévisionnel.

Le Budget Prévisionnel 2023/2024, équilibré à 1.789.900 €, est adopté à l'unanimité.

4.3- ETAT DES COMPTES DES CLUBS

Dominique THIRION fait un point rapide sur la situation financière des clubs.

Il commence par préciser qu'à ce jour, 149 clubs ont adhéré à la dématérialisation contre 133 la saison dernière.

Au 6 octobre 2023, avec des engagements à hauteur de 647.724,80 € et des paiements à hauteur de 271.700,00 €, la dette des clubs s'élève à 376.024,80 €, sachant qu'un prélèvement à hauteur de 210.656,35 € aura lieu le 15 octobre.

On note des engagements en hausse de près de 65K€ de date à date, fruit de l'augmentation fédérale des licences mais aussi d'une reprise de l'activité qui reste à confirmer.

Le Conseil de Ligue remercie Dominique THIRION pour la qualité et la clarté des présentations faites sur les différents budgets.

4.4- DESIGNATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le Trésorier Général, Dominique THIRION, rappelle que le mandat actuel du cabinet SECEF, notre actuel Commissaire aux Comptes, s'arrête à l'issue de l'exercice 2022/2023 qu'il vient de présenter. Ce cabinet, par la qualité de ses conseils, la compétence de ses collaborateurs, et sa connaissance fine du milieu sportif, nous a donné entière satisfaction depuis 2017.

Dominique THIRION demande ainsi au Conseil de Ligue de proposer à l'Assemblée Générale de renouveler le mandat de la société SECEF en tant que Commissaire aux Comptes de la LGETT, pour la durée légale de six exercices à compter de 2023/2024.

Cette demande est acceptée à l'unanimité par les membres du Conseil de Ligue.

POINT 5- GESTION DE L'ACTIVITE (Emmanuel LEGRY)

5.1- POINT GENERAL DE DEBUT DE SAISON SPORTIVE

En l'absence excusée d'Emmanuel LEGRY, la Présidente de la Commission Sportive Régionale, Françoise LAPICQUE, fait le point sur les engagements en championnat par équipes territorial. Avec près de 1000 équipes engagées, en forte hausse, la GE7 a dû être constituée avec pas moins de 37 poules.

Elle fait ensuite un état des lieux des inscriptions au Critérium Fédéral, à huit jours du premier tour. Avec 1288 inscrits, nous devrions être dans la fourchette haute des engagements.

5.2- MODIFICATIONS DES REGLEMENTS SPORTIFS (Françoise LAPICQUE)

Pour faire face au grand nombre de poules en GE7 et à une pyramide avec une base très étirée, mais aussi aux montées à prévoir en nombre important de la GE7 vers la GE6, la Commission Sportive Régionale propose d'augmenter le nombre d'équipes en GE5 et en GE6 dès la 2^{ème} phase, en ajoutant 3 poules à ces deux divisions.

La GE5 passerait ainsi de 18 à 21 poules, et la GE6 de 21 à 24 poules.

Cette proposition et les textes règlementaires associés sont adoptés à l'unanimité par les membres du Conseil de Ligue.

5.3- RETOUR SUR LES COLLOQUES DE L'ARBITRAGE

En l'absence excusée du Président de la Commission Régionale d'Arbitrage, Yohan DECLOMESNIL, le Directeur Général revient sur les colloques de l'arbitrage qui se sont très bien déroulés et ont réuni un total de 150 participants, sur trois lieux (Tomblaine, Barr et Compertrix).

Il est aussi précisé que toutes les désignations des clubs JA1 pour le championnat par équipes ont été effectuées et communiquées, ainsi que les désignations individuelles des JA2 et JA3 pour les compétitions régionales.

5.4- COMPTABILISATION DES CARTONS

En l'absence excusée du Vice-Président en charge de la Gestion de l'Activité, Emmanuel LEGRY, Vincent BLANCHARD informe sur la réglementation concernant la comptabilisation des cartons et propose qu'en plus des compétitions retenues par la FFTT, soient ajoutées pour les compétitions régionales :

- au titre 4 : - Interclubs régionaux
- au titre 5 : - Championnats du Grand Est Vétérans
- Championnats du Grand Est Corporatifs
- Finales Régionales par Classement
- Championnats du Grand Est Individuels

La délibération proposée est adoptée à l'unanimité.

5.5- POINT CREF (Anthony SCREMIN)

Le Président de la Commission Régionale de l'Emploi et de la Formation, Anthony SCREMIN, indique que la formation BPJEPS se terminera en décembre prochain, et espère une bonne insertion professionnelle ou poursuite de formation pour les 9 candidats.

Il rappelle tout l'intérêt de cette formation professionnelle pour le développement de notre discipline, et qu'il conviendra de travailler dès janvier 2024 au recrutement de la future session qui devrait ouvrir en septembre 2024.

Dans le cadre du départ annoncé de Matthieu MICHEL, le Directeur Général indique qu'il conviendra de rencontrer rapidement le CREPS, Organisme de Formation et CFA de cette formation, pour s'assurer de sa bonne organisation future et convenir ensemble des nécessaires ajustements à sa poursuite.

Anthony SCREMIN fait également le point sur les formations technique à venir :

- Initiateur de Club, tout au long de la saison, organisée par les comités départementaux ;
- Animateur Fédéral, au CREPS de Reims du 23 au 26 octobre ;
- Entraîneur Fédéral du 4 au 8 mars à Pont-à-Mousson.

Pour les formations de dirigeants, il rappelle que la FTT propose régulièrement des webinaires et que, comme tous les ans, une formation sera proposée lors des Internationaux de France Jeunes à Metz en avril 2024.

Enfin, concernant les formations en arbitrage, le calendrier a été établi et diffusé pour toute la saison, et les premières sessions se tiendront fin octobre.

POINT 6 - ANIMATION, DEVELOPPEMENT, PROMOTION (Philippe BOLMONT)

6.1- BILAN CHIFFRE DE LA CAMPAGNE PSF

Philippe BOLMONT, Vice-Président Délégué en charge de l'Animation, du Développement et de la Promotion, donne lecture des montants attribués lors de la campagne PSF 2023. Les membres du Conseil de Ligue regrettent le manque de clarté du document transmis par la Fédération.

Cette année, chaque structure sera destinataire de l'impression générale émise sur chaque action déposée par l'instructeur du dossier, afin de pouvoir en tenir compte lors du montage de la prochaine demande de subvention 2024.

6.2- AJUSTEMENT A LA COMPETITION LOISIR « PREMIER DEFI »

Philippe BOLMONT rappelle l'objectif de ce nouveau projet régional du secteur Développement, lancé la saison dernière.

Il convient aussi de laisser à cette action le temps de s'installer, mais aussi de veiller à y apporter les nécessaires ajustements pour faciliter sa mise en place.

Il est ainsi proposé notamment d'ouvrir cette animation compétitive aux licenciés découverte du club organisateur, même prises sur place le jour même, et de créer des formules supplémentaires au choix de l'organisateur.

Ces ajustements seront développés aux clubs lors de l'Assemblée Générale.

6.3- ACTUALITES DE LA BRANCHE

Le Vice-Président Délégué, Philippe BOLMONT fait le point sur les différentes actions passées et en cours :

- La soirée de remise des récompenses et des Trophées des dirigeants, qui s'est tenue le 6 juillet. Le Président rappelle d'ailleurs qu'il est toujours à la recherche d'un nom plus accrocheur et moderne pour cette soirée festive.
- La Ligue était présente en soutien à l'étape du Ping Tour de niveau 1 le 22 juillet à Metz.
- Le Summer Ping s'est déroulé du 21 au 25 août à Pont-à-Mousson, complet avec 40 jeunes issus de 8 départements.

- Le dispositif Ping Entreprise a été revu pour mieux s'adapter aux besoins des entreprises.
- 5 conventions Ping Santé Grand Est sont d'ores et déjà signées pour 2023/2024, et une prochaine formation sur Ping Santé et Ping Alzheimer est envisagée.
- Deux dispositifs d'Accompagnement de Clubs sont en cours (Thaon Cheniménil et Terville), un nouvel accompagnement devrait démarrer (Metz La Grange aux Bois).
- Deux clubs ont bénéficié du dispositif « Créer son club de Ping » cette saison, à savoir Breuvannes-en-Bassigny (52) dans sa version complète et Schleithal EP (67) dans sa version allégée réservée aux clubs affinitaires.

Enfin, Philippe BOLMONT rappelle que nous avons déjà voté un partenariat avec les clubs évoluant en PRO A et/ PRO B. Il propose néanmoins de modifier ce partenariat en l'adaptant suite aux modifications intervenues au niveau de la PRO féminine, à nouveau réparties en Pro A et Pro B comme leurs homologues masculins.

Ce partenariat sera une aide financière au développement et à la promotion, en contrepartie d'entrées pour les membres du Conseil de Ligue et les cadres techniques, d'une loge, de la présence du logo de la Ligue sur les supports de communication et d'un visuel fourni par la Ligue lors des rencontres à domicile. Les montants suivants sont proposés, identiques pour le championnat masculin ou féminin :

- 600 euros pour une équipe en Pro A, plus 400 euros pour toute équipe se qualifiant pour les « Play off-Titres » ou classée parmi les 6 premières,
- 400 euros pour une équipe en Pro B.

La délibération proposée, qui remplace celle du 5 octobre 2018, est adoptée à l'unanimité.

POINT 7 - COMMUNICATION ET VALORISATION DES DIRIGEANTS

7.1- ACTUALITES DE LA BRANCHE

En l'absence excusée de Bernard SIMONIN, Vice-Président en charge de la Communication et de la Valorisation des dirigeants, le Directeur Général, Vincent BLANCHARD précise que le sommaire du prochain numéro du GETT est établi. Sa sortie est prévue fin novembre.

7.2- DIVERS

Les retours à la FFTT concernant les mérites fédéraux et le Conseil de l'Ordre ont été faits courant septembre.

POINT 8 - SECRETARIAT GENERAL

8.1- STATISTIQUES (Jean-Claude LIEBON)

Le Secrétaire Général Adjoint, Jean-Claude LIEBON, fait le point sur les réaffiliations des clubs à ce jour : on dénombre cinq arrêts, cinq créations et deux reprises, ce qui porte le nombre total de clubs à 290 cette saison.

Nous sommes donc en augmentation de deux clubs, ce qui est une première depuis la création de la Ligue du Grand Est.

Au niveau des mutations, avec 301 demandes validées, le nombre de dossiers a retrouvé une trajectoire normale, donc en augmentation par rapport aux dernières saisons.

En termes de licenciation globale, la situation est en nette amélioration par rapport à la saison dernière, et nous nous retrouvons donc dans la trajectoire de la dernière saison valide, à savoir 2019/2020.

8.2- DELEGUES DE LIGUE 2023/2024 (Christophe PORTE)

Le Conseil de Ligue vote à l'unanimité les désignations effectuées sur place suite aux positionnements divers, mais aussi la décision de laisser le Président, Christophe PORTE, valider les désignations manquantes à ce jour en fonction des réponses complémentaires à demander.

8.3- ASSEMBLEE GENERALE 2023 (Christophe PORTE)

Le Président, Christophe PORTE soumet l'ordre du jour qui est proposé pour l'Assemblée Générale qui aura lieu le 11 novembre à la Maison Régionale des Sports de Tomblaine, ainsi que la date de retour pour les questions des clubs fixée au 31 octobre.

L'ordre du jour ainsi que la date de retour des questions, sont adoptés à l'unanimité.

POINT 9 - PROJETS TRANSFRONTALIERS (Christophe PORTE)

Le Président informe les membres des dernières avancées sur ce dossier, des derniers échanges, et de la prochaine rencontre prévue avec les Belges, en compagnie du Directeur Général, fin octobre.

Il précise d'ailleurs qu'un travail est engagé avec eux afin que les pongistes puissent évoluer dans les deux championnats. Des avancées semblent se dessiner en ce sens, qu'il convient de concrétiser, pour pouvoir ensuite tenter de les reproduire avec les fédérations luxembourgeoises et allemandes.

Des échanges et rencontres entre nos clubs, mais aussi nos structures d'entraînement, sont aussi en voie de réalisation pour 2024.

Le recrutement du nouvel alternant sur ces missions, tant pour le volant fédéral que régional, devrait permettre plus de réactivité et d'insistance sur ce dossier.

POINT 10 - INFOS DU MANAGER DU DEVELOPPEMENT ET DE LA PERFORMANCE (Guillaume KRATZ)

Le Manager du Développement et de la Performance, Guillaume KRATZ, indique que le Pôle Espoir compte cette année 15 jeunes, encadrés par Jérôme RICHERT, Paul SOUCHON et Emili ASENSIO. Près de 40 heures d'entraînement hebdomadaires sont dispensées.

Lors du premier tour du Critérium Fédéral de Nationale 1 à Auch, et pour les suivants, c'est un déplacement de plus de 10 personnes qu'il faut gérer dorénavant pour le Pôle Espoir, sur 3 jours. Ce qui n'est pas sans poser des problèmes d'organisation.

Guillaume KRATZ partage ensuite avec les membres du Conseil de Ligue les derniers résultats de nos joueuses et joueurs à l'international, avec notamment de belles médailles à la clé :

- Médaille de bronze pour Elise PUJOL et Léa MINNI aux Championnats d'Europe Jeunes, par équipes ;
- Médaille de bronze pour Charlotte LUTZ et Can AKKUZU aux Championnats d'Europe par équipe Seniors ;
- Médaille de bronze pour Simon CLIN aux EuroMiniChamp's.

Il fait aussi état des dernières sorties des équipes de la Ligue, notamment aux EuroMiniChamp's et aux Internationaux Jeunes de Charleville-Mézières.

Enfin, Guillaume KRATZ annonce quelques actions de Détection, ainsi que les prochains stages régionaux de la Toussaint : stage détection du 23 au 26 octobre au CREPS de Reims, stage progression du 30 octobre au 3 novembre au CFA de Pont-à-Mousson.

Il fait aussi part de l'inscription habituelle d'une équipe aux prochains Internationaux Jeunes de Namur.

POINT 12 - DIVERS

Pour information, l'Instance Régionale de Discipline s'est réunie le 31 août dernier pour un dossier d'agression physique lors de la finale de la Coupe des Vosges Ter, pour lequel une sanction de deux ans de suspension dont un an avec sursis a été prononcée.

Plus aucune question n'étant soulevée, le Président remercie les participants pour leur présence et déclare la réunion close.

La séance est levée à 21h25.

Le Président
Christophe PORTE



Le Secrétaire Général Adjoint
Jean-Claude LIEBON

